



La démocratie s'exprime-t-elle sous une seule forme ? Y a-t-il uniformisation des démocraties aujourd'hui (exemple de la France et du Canada)?

publié le 13/07/2007 - mis à jour le 14/06/2012

Lycée général et technologique - 1ère générale et technologique

Descriptif :

Le programme d'ECJS en première insiste sur les notions de démocratie, de citoyenneté, et de république. Le plus facile pour expliquer ces notions, est de lancer un débat.

La démocratie est un idéal car c'est une forme de gouvernement qui affirme les libertés fondamentales des individus, qui, pour la majorité d'entre eux participent au pouvoir : dans la constitution de 1958, il est question du régime politique du peuple, pour le peuple, par le peuple.

Autre principe important dans les démocraties, **les citoyens sont égaux en dignité et en droits** et participent équitablement à la vie politique.

L'ensemble des citoyens détient la souveraineté populaire.



La Maison du Citoyen est maintenant le nouvel « hôtel de ville » des villes fusionnées de l'Outaouais.

Hull, Gatineau (2002)
(Outaouais)

Photo de P.-É. Larivière

Don de P.-É. Larivière

Fourni par Collège de l'Outaouais

17,8 x 13,3 cm

P. E Larivière©

Le Québec en images, CCDMD

A partir de là, il faut différencier démocratie directe et représentative : chaque citoyen peut grâce aux élections déléguer sa souveraineté à des représentants. La démocratie directe n'est pas en opposition avec la démocratie représentative puisque certains pays comme la Suisse utilise encore le référendum comme outil de la démocratie (directe).

En France, il est associé à une dérive plébiscitaire et son usage est plus rare, on préfère la démocratie représentative et le vote des propositions de lois en assemblée.

La moitié des pays du monde seulement aurait accès à une démocratie (voir l'[article Wikipedia](#) sur l'indice de démocratie) dont la France et le Canada, mais pour ces deux pays la forme est différente.

La France est une République « indivisible » selon l'article 1 de la Constitution. Elle n'est plus centralisatrice puisque les lois de la régionalisation accordent aux régions certains pouvoirs. Le Canada est un état fédéral, qui fait encore partie du **Dominion** anglais (c'est une ancienne colonie anglaise tout comme l'Australie) mais depuis 1960, la Reine ne cosigne plus les textes de lois sauf dans des cas exceptionnels.

Les différents thèmes suivants doivent être étudiés par les élèves pour la France et pour le Canada :

- Régime politique ;
- Chef du gouvernement ;
- Exemple de libertés fondamentales ;
- Administration responsable de l'éducation.

En conclusion de ce tableau, les élèves pourraient établir une comparaison des aspects de la démocratie dans ces deux pays.

